



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-96432>

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 92**

Annonce n° **25-96432**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-75414

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 03/07/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 26750045201928

Ville : Paris

Code postal : 75005

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75, 77, 78, 92

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations d'expertise indépendante de la solution de vote électronique (SVE) utilisée pour les élections professionnelles de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP) en décembre 2026.

Type de marché : Services

Section 4 - Informations rectificatives

- Nouvelle DLRO : 24/09/2025 12H Critères d'analyse et pondérations mis en cohérence : 1 Prix 40% 2 Qualité technique 60% 2.1 Prise de connaissance et lancement du projet 20% 2.1.1 Organisation de la réunion de lancement 40% 2.1.2 Présentation du rapport de prise de connaissance du contexte et de la démarche proposée pour réaliser la prestation d'expertise indépendante de la SVE 40% 2.1.3 Fourniture d'un calendrier global 20% 2.2 Expertise initiale de la SVE 60% 2.2.1 Organisation de l'accompagnement et d'un conseil renforcé de la maîtrise d'ouvrage 20% 2.2.2 Conduite de l'expertise préalable et accompagnement des choix de la maîtrise d'ouvrage 30% 2.2.3 Présentation de l'audit du code source de la SVE ainsi que de la méthode et des moyens techniques de contrôle de ses composants, homologation de la conformité au RGS 30% 2.2.4 Rapport final d'expertise indépendante et rapports

complémentaires le cas échéant 20% 2.3 Contribution à la cellule de supervision technique et expertise finale de la SVE 20% 2.3.1 Conseil et expertise au sein de la cellule de supervision technique 40% 2.3.2 Expertise finale de la SVE et production des éléments probatoires (empreintes numériques) 60%

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/08/2025